RONAN DANTEC

LA LETTRE DE VOTRE SÉNATEUR

VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES INFRASTRUCTURES, DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, SÉNATEUR DE LOIRE-ATLANTIQUE

La convocation anticipée du Parlement en ce début septembre est un signal donné par le gouvernement sur sa volonté d'agir sans tarder pour répondre aux défis des crises et de la réforme de notre pays. Ainsi, la loi sur la mobilisation du foncier pour l'habitat social, défendue début septembre au sénat par la ministre du Logement, cécile Duflot, illustre clairement la volonté de la nouvelle majorité de ne pas se résigner aux inégalités sociales qui se sont creusées ces dernières années.

Autre temps fort de cette rentrée, les États Généraux de la Démocratie Territoriale seront organisés par le sénat début octobre. clarifier les compétences entre niveaux de collectivités, construire une nouvelle stratégie d'aménagement du territoire et une nouvelle synergie entre grandes agglomérations, villes moyennes et espaces ruraux, les défis ne manquent pas et nécessitent de nouveaux outils fiscaux et réglementaires. En amont, les États Généraux Départementaux, qui auront lieu à la chapelle-sur-Erdre le 29 septembre, doivent nous permettre de mettre sur la table toutes les questions et les propositions, nourries de nos propres diagnostics. En Loire-Atlantique, nous devrons aussi avancer sur un véritable statut de l'élu local, qui doit être mieux accompagné, j'y suis personnellement très sensible.

ce mois de septembre est aussi celui de la relance d'un processus de concertation environnemental. Nicolas sarkozy avait clos d'une phrase, « l'environnement, ça commence à bien faire », le processus du Grenelle et les nombreux espoirs qu'il avait suscités. Désigné par le Président Bel pour siéger dans cette conférence gouvernementale (qui intègre dorénavant les parlementaires), j'y serai très engagé et rappellerai cette évidence : sans intégration des grands défis écologiques, il est illusoire d'imaginer résoudre les graves crises économiques et sociales que nous connaissons. La question énergétique y sera centrale. La commission d'enquête créée à l'initiative du groupe écologiste au sénat a montré l'aberration du choix de l'électricité nucléaire, l'inflation de ses coûts, et l'impasse industrielle dans une Europe qui fait majoritairement le choix d'en sortir. Je vous propose de prendre connaissance de la conclusion que j'ai publiée, au nom du groupe écologiste, après trois mois d'auditions.

Enfin, ce mot de rentrée est l'occasion de remercier les membres du « jury » mis en place pour répartir vers les communes ma réserve parlementaire. J'estimais essentiel de ne plus être, de manière « discrétionnaire », le seul à décider de la répartition de cette enveloppe, et ce jury a réparti en toute indépendance 102 000 euros. De nombreuses communes nous ont fait parvenir un dossier, preuve de leur adhésion à un processus de transparence que nous renouvellerons.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée.

Ronan Dantec

En chiffres

13
INTERVENTIONS
en séance publique
en un an

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE COÛT RÉEL DE L'ÉLECTRICITÉ

AUDITIONS PUBLIQUES
36 institutions/personnes

AUDITIONS RAPPORTEUR
35 institutions/personnes

8 déplacements sur des sites énergétiques

Rapport publié
le **18 juillet**

Le 24 février, rencontre avec les élus de la chapelle-glain. **Michel Poupard**, maire de la chapelle Glain, accompagné de **Marie-Paule Vigneron**, adjointe à l'action sociale, **Michel Hardy**, adjoint à l'agriculture et **Serge Bouteiller**, adjoint à la voirie présente le cadre du PLU et le plan des déplacements piétons, un des rares en France pour une commune de moins de mille habitants, et qui a fait l'objet d'une présentation au plan national.

Le 24 mars, Ronan Dantec en compagnie du sénateur **Joël Labbé** lors de la manifestation contre le projet de nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes

Le 31 mars, lors de la mobilisation autour des langues régionales à Quimper en compagnie de **Gweltaz ar Fur**, **Magali Deval**, **Jannick Moriceau** et **Dominique Voynet**

Le 16 avril, avec **Serge Boureau,** PDG et cofondateur de Macoretz, scop de 130 salariés implantée dans le pays de Retz.

commission d'enquête sur le coût réel de l'électricité : l'impasse du nucléaire

Ronan Dantec a siégé dans la commission d'enquête sénatoriale sur le coût réel de l'électricité, créée en février à l'initiative du Groupe écologiste, avec Jean Desessard, sénateur de Paris, pour rapporteur.

Prenant acte des conclusions du rapport de la cour des comptes publié en janvier sur «les coûts de la filière électronucléaire», la commission d'enquête a souhaité donner un éclairage sur les coûts futurs liés au nucléaire - démantèlement et gestion des déchets - et apporter des éléments de comparaison de ce que seront les coûts de production des différentes filières dans les années à venir. Elle a ainsi analysé la répartition des coûts du système électrique français tel qu'il a été construit dans les années 60, avec le nucléaire comme énergie de base. Pour réaliser leur enquête, Ronan Dantec et ses collègues ont auditionné l'ensemble des acteurs du secteur électrique -EDF, RTE, ERDF, gouvernement, entreprises, producteurs alternatifs, ONGs, etc.- et réalisé des déplacements dans des lieux stratégiques, tels que le laboratoire de l'ANDRA à Bure.

Les conclusions issues du rapport d'enquête sont édifiantes et constitueront un apport précieux pour le grand débat sur l'énergie qui sera lancé à l'automne pour préparer la future loi de transition énergétique : dans un contexte global de développement de l'interconnexion des réseaux énergétiques européens, de baisse rapide du coût de production des filières renouvelables et de réduction de la part du nucléaire dans le mix électrique, il ressort que contrairement aux idées reçues et largement véhiculées, la filière nucléaire ne sera pas concurrentielle en Europe à l'horizon 2020. Pour retrouver sa compétitivité, la France n'aura d'autre choix que de sortir du nucléaire et lutter contre le gaspillage. L'Allemagne, qui s'est engagée vers la sortie du nucléaire l'année dernière, sans par ailleurs augmenter ses émissions de gaz à effet de serre, nous a montré la voie.

la filière nucléaire, ne sera pas concurrentielle en Europe à l'horizon 2020.

Au nom du groupe écologiste au sénat, Ronan Dantec a rédigé une contribution qui rappelle :

• la nécessité d'inscrire la stratégie électrique française dans le cadre européen, dominé par l'essor rapide des énergies renouvelables et de cesser d'utiliser tous nos moyens industriels de recherche et de développement sur une filière qui n'a plus de débouchés ;

• la non compétitivité du mégawattheure nucléaire, qu'il soit produit par les centrales prolongées ou par un EPR. Avec un coût courant économique (CCE) aux alentours de 75 euros (sans même réviser le coût d'assurance, prévu pour un accident à 100 milliards d'euros), il atteint le prix garanti auquel se négocie aujourd'hui l'éolien ;

• l'exigence d'une nouvelle approche de la gestion publique du système électrique et de la mise en œuvre d'une véritable politique d'efficacité énergétique dans le cadre, notamment de la décentralisation, avec un «consomm'acteur» qui module sa consommation suivant les heures de la journée.

Le rapport ainsi que la contribution du groupe écologiste sont en téléchargement sur le site de Ronan Dantec : www.ronandantec.fr
Rubrique sénateur / Commission d'enquête

Une nouvelle commission du Développement Durable pour une nouvelle ambition

En février dernier, Ronan Dantec a été élu vice-président de la nouvelle commission du Développement Durable, des Infrastructures, de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire.

Cette commission est née de l'engagement de la gauche sénatoriale à scinder l'ancienne commission de l'économie afin de gagner en cohérence et en efficacité politique en se calquant sur les usages de l'Assemblée nationale, où la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire existe depuis 2009.

Renforcer la prise en compte des questions liées au développement durable et à l'aménagement du territoire

Il s'agit aussi, à travers cette rationalisation du travail parlementaire, de valoriser et de renforcer la prise en compte des questions liées au développement durable et à l'aménagement du territoire. Or, l'arrivée de la gauche au pouvoir, la nomination de Cécile Duflot au ministère de l'Egalité des Territoires et du Logement, l'existence d'un groupe écologiste au Parlement européen et à l'Assemblée offrent de puissants leviers pour enfin porter des politiques ambitieuses qui répondent aux défis actuels de justice sociale et environnementale.

Un calendrier d'automne particulièrement dense

Septembre :

· **Ouverture de la session extraordinaire au Sénat avec** l'examen (la commission du Développement Durable étant saisie pour avis) du projet de loi relatif à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social, présenté par Cécile Duflot, ministre de l'Egalité des Territoires et du Logement ;

· **Conférence environnementale.** Représentant du groupe écologiste du Sénat, Ronan Dantec prendra part à la table ronde « Gouvernance », chargée de présenter des propositions sur l'évolution des instances et des procédures de concertation et de suivi, l'étude de nouvelles compétences pour les collectivités locales, et l'ouverture d'une nouvelle étape en matière de responsabilité sociale et environnementale des acteurs économiques et sociaux ;

· **Phase décentralisée des Etats Généraux de la Démocratie Territoriale** en Loire-Atlantique (29 septembre) ;

Octobre :

· **Etats Généraux de la Démocratie Territoriale (4-5 octobre) :** restitution de l'ensemble des débats organisés en région puis à Paris sur tous les sujets de préoccupation : l'intercommunalité, les compétences, la fiscalité… et qui permettront de dessiner un nouvel avenir pour la démocratie territoriale ;

· **Proposition de loi de la sénatrice écologiste du Nord Marie-Christine Blandin** relative à la création de la Haute Autorité de l'expertise scientifique et de l'alerte en matière de santé et d'environnement, sur laquelle Ronan Dantec a été désigné rapporteur pour la commission du Développement Durable ;

· **Proposition de loi instaurant une tarification progressive de l'énergie ;**

· **Projet de ratification du TSCG** (Traité européen sur la stabilité, la coordination et la Gouvernance) ;

Novembre :

· **Projet de loi de finances pour 2013 :** Ronan Dantec a été nommé rapporteur sur la mission « Transport terrestre ».

Le 16 avril, table ronde avec les acteurs locaux sur « La transition énergétique et le Pays de Retz » : les maires **Alain Guillon** (Saint-Michel-chef-chef), **Michel Bahurel** (Paimboeuf), **Joseph Guilloux** (Saint-Père-en-Retz) et **Pierre-Marie Mercière** (Chauvé) ainsi que **Thierry Hass** représentant de Valorem et **Frédéric Gens** de la société Urbanelec (mobilité électrique)

Le 16 avril, visite de l'entreprise solar Ener Jade en compagnie de **Frédéric de Lesquen** « solariste militant » et cofondateur et **Maud Baconnais** des ressources humaines

Le 10 mai, Rencontre avec **Gérard Esnault**, maire de Boussay. Ensemble, ils ont évoqué le projet d'éoliennes terrestres qui devrait voir le jour prochainement après 10 ans de procédure.

Le 22 août, intervention de **Ronan Dantec** à la plénière d'ouverture des journées d'été des écologistes. Retour sur le sommet Rio+20 et perspectives pour l'avenir.

Nous devons trouver un scénario de convergence des modèles de développement

Porte-parole mondial de l'association de collectivités locales CGLU dans les négociations climatiques, Ronan Dantec a plaidé à Rio pour un nouveau scénario de convergence des modèles de développement des pays du nord et du sud.

Le monde d'aujourd'hui n'est pas celui d'il y a 20 ans : l'occident voit son leadership contesté et les tensions économiques entre blocs se sont renforcées avec la montée en puissance des pays émergents. La mondialisation de l'économie et des échanges, l'imbrication de tous ces domaines font que les négociations internationales ne peuvent plus être abordées uniquement de manière « sectorielles », l'environnement d'un côté, l'économie de l'autre. Nous devons dorénavant défendre de nouveaux cadres de régulations et rechercher un « deal planétaire global », une vision partagée de la convergence des grandes économies (des anciens pays développés et des émergents) vers une réelle égalité de développement humain au milieu du XXIe siècle, c'est le socle nécessaire pour créer une réelle dynamique de négociation.

une des avancées du sommet de Rio réside dans la volonté de définir des **objectifs de développement durable** (ODD) qui doivent s'appuyer sur des engagements de l'ensemble des pays, et non pas uniquement des plus développés. ces ODD doivent être précisés d'ici à 2015, ce qui correspond aussi à l'agenda fixé à Durban pour achever l'accord mondial sur le climat qui doit succéder au protocole de Kyoto.

si à Rio, les Etats ont démontré leur incapacité à trouver ce fameux « deal global », la société civile et les élus locaux, en obtenant l'évolution de leur place dans les négociations, « d'observateurs à participants », ont désormais une opportunité spécifique et une responsabilité singulière notamment dans la définition des ODD et l'accompagnement de l'évolution du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Par leur légitimité démocratique, leur proximité avec les délégations nationales, leur culture commune née et nourrie dans l'action et la lutte contre les dégradations environnementales et les fractures sociales sur leurs propres territoires, les gouvernements locaux ont une place particulière. Leur objectif aujourd'hui devrait être de travailler à la recherche de ce point d'équilibre et de le proposer aux États comme cadre de négociations, en jouant un rôle de facilitateurs.

c'est à la fois une perspective enthousiasmante et une lourde responsabilité pour les réseaux de collectivités locales de se mobiliser à la hauteur de cet enjeu mondial.

D'après une tribune de Ronan Dantec parue dans Médiapart le 18 juin : « Rio+20 : le deal planétaire global, c'est maintenant ».

de gauche à droite :

Intervention de Ronan Dantec lors du congrès mondial des villes d'ICLEI à Belo Horizonte.

Echange sur le microcrédit en zone urbaine entre Ronan Dantec et Mohamed Yunus, prix nobel de la Paix en 2006 après que ce dernier soit intervenu devant la délégation au Pavillon français, lors du sommet de Rio.

Discussion avec Chico Witaker, militant alter mondialiste et cofondateur du Forum mondial social de Porto Alegre, à l'occasion des Dialogues en Humanité à Lyon début juillet.

sénat
15 rue de vaugirard
75291 Paris cedex 06
Julie Maridet et
Bérengère Batiot
01 42 34 48 67
r.dantec@senat.fr

Permanence
58 rue Fouré
44000 Nantes
Pierre Gressant
09 66 82 61 93
06 70 31 37 72

Directeur de la publication : Ronan Dantec
Rédacteurs : R.dantec, P.Gressant, J.Maridet et C.Le Gouëz
Photos : P.Gressant, R.Dantec
Impression
imprimerie Parenthèses
Imprimé sur papier recyclé à 4000 exemplaires
septembre 2012